Tililà

Renaissance Économique et Travail Décent au Maroc Post-Séisme



2026

Termes de référence pour une étude socio-économique et un appui à la stratégie d'influence : inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans le monde du travail

Fiche synthétique de la mission

Élément	Détail
Commanditaire	Oxfam au Maroc
Projet	TILILA – Relance économique et travail décent au Maroc après le tremblement de terre (36 mois, financement AICS)
Objet de la mission	(A) Étude socio-économique intersectionnelle sur l'accès au travail décent ; (B) appui au développement de la stratégie d'influence 2027–2028 du projet
Zone d'étude	Provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, région Marrakech-Safi
Type de contrat	Prestation de services (cabinet, institut de recherche ou équipe de consultant·e·s)
Budget indicatif maximal	18 500 € TTC (montant global)
Langue de travail	Français ; outils de terrain en arabe, darija et tachelhit selon les besoins
Date limite de soumission de l'offre technique et financière	10 Décembre 2026, à 23 h 59 (heure du Maroc)
Mots-clés	Travail décent ; inclusion socio-économique ; intersectionnalité ; économie sociale et solidaire ; Al Haouz–Chichaoua ; stratégie d'influence

I. Contexte et justification de l'étude

1.1 Contexte externe : principaux enjeux et défis

Le séisme du 8 septembre 2023 a touché 169 communes réparties dans cinq provinces et une préfecture, sur un territoire majoritairement montagneux du Haut-Atlas. Dans la région Marrakech-Safi, la province d'Al Haouz, épicentre du séisme, a vu la totalité de ses 40 communes sinistrées, et la province de Chichaoua 32 de ses 35 communes : à elles deux, elles concentrent 72 des 85 communes sinistrées de la région.[1]

Ces deux provinces cumulent des niveaux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale. Selon le profil établi par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) au lendemain du séisme, la pauvreté multidimensionnelle atteignait 18,5 % dans l'ensemble de la zone sinistrée, contre 8,2 % au niveau national.[2] Les données du recensement de 2024 montrent une nette amélioration, mais les écarts persistent : le taux atteint 9,4 % à Al Haouz et 15,1 % à Chichaoua, contre 6,8 % au niveau national.[3]

[1] Haut-Commissariat au Plan (HCP), *Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023*, octobre 2023, tableau 1 (https://www.hcp.ma/file/238776).

[2] Ibid. Estimations établies à partir des données du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014.

[3] HCP, Direction régionale de Marrakech-Safi, *Dynamique de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024 – Région de Marrakech-Safi*, novembre 2025 ; HCP, *RGPH 2024 – Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle : paysage territorial et dynamique*, mai 2025.

Le séisme a aggravé les obstacles que rencontraient déjà les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés pour accéder à un travail décent. Avant la catastrophe, le taux d'activité des femmes n'était que de 10,2 % à Al Haouz et de 8,6 % à Chichaoua, contre près de 80 % pour les hommes.[4] À l'échelle nationale, il reste limité à 19 % en 2025, contre 68,5 % pour les hommes[5], et plus d'un tiers des jeunes femmes de 15 à 24 ans (35,1 % en 2024) ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, contre 24,4 % pour l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge.[6]

Ces écarts s'expliquent notamment par les normes sociales, par le poids du travail domestique et de soin non rémunéré, auquel les femmes consacrent en moyenne environ cinq heures par jour contre 43 minutes pour les hommes[7], par l'informalité, qui concerne environ trois emplois sur quatre[8], et par l'éloignement des services dans les zones de montagne. Ces obstacles restent peu visibles dans les statistiques, en particulier pour les personnes en situation de handicap et les personnes migrantes, pour lesquelles les données désagrégées au niveau local sont rares.

L'économie sociale et solidaire (ESS) se développe : le Maroc compte plus de 65 000 coopératives actives, regroupant quelque 789 000 adhérent·e·s, dont 272 000 femmes.[9] On mesure pourtant mal ce qu'elle apporte réellement à l'inclusion et à la qualité des emplois.

Sur le plan des politiques publiques, le Programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées (2024–2028), doté de 120 milliards de dirhams et ciblant 4,2 millions d'habitants, comprend une composante consacrée à l'encouragement de l'activité économique et de l'emploi et à la valorisation des initiatives locales.[10] Alors que la reconstruction des logements est achevée à plus de 91 %[11], l'enjeu se déplace vers la relance économique : c'est une fenêtre pour que la reconstruction n'exclue pas les groupes vulnérables. Le nouveau cycle politique ouvert par les élections législatives du 23 septembre 2026[12] et la préparation des programmes 2027–2028 en offrent une seconde.

Enfin, les élu·e·s et les institutions territoriales (Conseil de la région, conseils provinciaux et communaux) disposent, en vertu des lois organiques relatives aux collectivités territoriales[13], de leviers et de moyens déterminants pour orienter la reconstruction dans une perspective juste, égalitaire et durable, ainsi que la création de richesse et d'emplois. Leurs rôles, visions et stratégies constituent donc un angle central de é.

1.2 Pertinence de l'étude dans le contexte du projet

La présente étude s'inscrit dans le volet « écosystème » du projet TILILA (voir section II). Elle produira les éléments probants dont le consortium a besoin pour peser sur les processus de reconstruction et de planification territoriale décrits ci-dessus.

Elle s'appuiera sur les connaissances déjà disponibles (notamment l'étude des besoins en compétences et la baseline du projet, ainsi que l'évaluation rapide des besoins menée par Oxfam en septembre 2023) et sur une consultation approfondie des acteurs clés, afin de faire émerger une stratégie d'influence concertée, inclusive et ancrée dans les priorités des citoyens et citoyennes.

Ses résultats serviront d'abord à orienter la stratégie d'influence et de communication du consortium en 2027–2028. Pour Oxfam, l'influence englobe à la fois le plaidoyer et le travail de campagne, y compris la campagne de sensibilisation du projet, qui ciblera l'ensemble de l'écosystème.

---

[4] HCP, *Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023* , op. cit. Données du RGPH 2014 pour les zones sinistrées des deux provinces.

[5] HCP, *Note d'information relative à la situation du marché du travail en 2025*, février 2026.

[6] HCP, *Note d'information à l'occasion de la Journée internationale des femmes*, mars 2026.

[7] HCP, *Enquête nationale sur l'emploi du temps* 2011-2012.

[8] HCP, *Informalité, genre et vieillissement : inégalités cumulatives et effets intergénérationnels*, 2026 : 76 % de l'emploi total en 2021, au sens de l'absence d'affiliation à une couverture médicale et à une caisse de retraite (Enquête nationale sur l'emploi 2021). Rapporté par Médias24, 21 mai 2026.

[9] Office du développement de la coopération (ODCO), données présentées lors de la clôture de l'Année internationale des coopératives, janvier 2026 (maroc.ma).

[10] Communiqué du Cabinet royal du 20 septembre 2023 relatif au programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées par le séisme d'Al Haouz.

[11] Note de présentation du projet de loi de finances 2027 : 52 794 logements achevés au 31 août 2026, soit 91,15 % du chantier de relogement. Rapporté par Le360, 24 octobre 2026.

[12] Ministère de l'Intérieur, résultats définitifs des élections législatives du 23 septembre 2026 (MAP, 25 septembre 2026).

[13] Loi organique n° 111-14 relative aux régions, loi organique n° 112-14 relative aux préfectures et provinces et loi organique n° 113-14 relative aux communes (2015).

II. Présentation du projet

2.1 Description du projet

Le projet TILILA – Relance économique et travail décent au Maroc après le tremblement de terre est financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) pour une durée de 36 mois. Il est mis en œuvre par Oxfam au Maroc, en consortium avec la Fédération de la Ligue démocratique des droits des femmes (FLDF), Enactus Maroc, JengaLab et Co.dias.co, dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua.
Le projet agit simultanément sur l'offre de travail, sur la demande de travail et sur l'écosystème qui les entoure, afin que la relance économique post-séisme bénéficie aussi aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés.

2.2 Objectifs et résultats attendus

Le projet vise à contribuer à la relance économique des zones touchées par le séisme et à l'accès des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés à un travail décent. Il s'articule autour de trois axes d'intervention :

- **Résultat 1 – Offre de travail :** renforcer les compétences de 100 jeunes et jeunes adultes par la formation en cours d'emploi et le mentorat, sur la base d'une analyse des écarts de compétences ;
- **Résultat 2 – Demande de travail :** renforcer 50 entreprises sociales et 10 start-ups, et tester un mécanisme de financement mixte mobilisant la diaspora marocaine en Italie ;
- **Résultat 3 – Écosystème :** sensibiliser les institutions et la société civile, et plaider pour un travail décent et inclusif. La présente mission contribue directement à ce résultat.

2.3 Parties prenantes concernées

Les principales parties prenantes concernées par l'étude et par ses résultats sont, à titre indicatif :

- Oxfam au Maroc et les partenaires du consortium (FLDF, Enactus Maroc, JengaLab, Co.dias.co) ;
- les élu·e·s et conseils territoriaux : Conseil de la région Marrakech-Safi, conseils provinciaux d'Al Haouz et de Chichaoua, conseils communaux ;
- les institutions publiques : ANAPEC, ADS, ODCO, Entraide nationale, OFPPT, autorités territoriales et services déconcentrés, Centre régional d'investissement, départements ministériels concernés ;
- les acteurs de l'ESS : coopératives, entreprises sociales, réseaux et structures d'accompagnement ;
- la société civile : associations de femmes et de jeunes, organisations de personnes en situation de handicap, syndicats, jeunes activistes ;
- le secteur privé et les organisations professionnelles (CGEM, chambres professionnelles) ;
- les communautés des deux provinces ;
- l'AICS, bailleur du projet.

Cette liste n'est pas exhaustive. Le/la prestataire proposera, dans sa note méthodologique, la liste des acteurs à consulter et justifiera ses choix.

III. Objectifs de la mission

La mission comporte deux volets complémentaires : une recherche socio-économique (volet A) et un appui au développement de la stratégie d'influence du projet (volet B), qui s'appuie sur les résultats du premier.

A. Recherche socio-économique

Objectif général

Produire une analyse socio-économique intersectionnelle des obstacles et des leviers d'accès au travail décent pour les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, couvrant les politiques publiques, le rôle des collectivités territoriales et les pratiques de l'ESS.

Plus précisément, la recherche vise à :

1. Analyser la situation des femmes, des jeunes et des autres groupes marginalisés face à l'emploi, aux revenus, à la protection sociale, au travail informel et au travail domestique et de soin non rémunéré ;
2. examiner l'accessibilité et la mise en œuvre locale des politiques et programmes d'emploi, de formation, d'inclusion économique et de reconstruction ;
3. analyser les rôles, prérogatives, visions et stratégies des élu·e·s et des institutions territoriales (région, provinces, communes) en matière de développement économique, d'emploi et d'inclusion, ainsi que les ressources qu'ils mobilisent et celles qu'ils pourraient orienter vers les groupes marginalisés et l'ESS ;
4. documenter les pratiques et les modèles d'affaires de l'ESS qui favorisent, ou limitent, l'inclusion et la qualité des emplois ;
5. formuler des recommandations concrètes, hiérarchisées et différenciées selon les acteurs responsables.

Questions de recherche

1. **Quels sont les principaux obstacles structurels, sociaux, économiques et institutionnels qui limitent l'accès des femmes, des jeunes et des autres groupes marginalisés à un emploi décent, à des revenus durables et à la protection sociale ?**
2. **Dans quelle mesure le travail informel et les responsabilités de soins et de travail domestique non rémunérés influencent-ils les opportunités économiques, l'autonomie et les conditions d'emploi des femmes et des groupes marginalisés ?**
3. **Dans quelle mesure les politiques, programmes et dispositifs locaux en matière d'emploi, de formation, d'inclusion économique et de reconstruction répondent-ils aux besoins, priorités et aspirations exprimés par les populations concernées ?**
4. **Comment les élu·e·s et les institutions territoriales intègrent-ils les enjeux d'emploi décent, d'inclusion économique et de réduction des inégalités dans leurs stratégies et dans l'allocation de leurs ressources ?**
5. **Quelles sont les priorités de changement identifiées par les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés pour promouvoir un développement économique plus inclusif, une meilleure justice sociale et un accès équitable à l'emploi décent ?**

Résultats attendus

À l'issue du volet recherche, Oxfam et ses partenaires disposeront :

- d'une analyse actualisée et désagrégée (sexe, âge, handicap, milieu de résidence, exposition au séisme) des obstacles et des leviers d'accès au travail décent dans les deux provinces ;
- d'une lecture de l'accessibilité et de l'effectivité des politiques et programmes publics pour les groupes ciblés ;
- d'une analyse institutionnelle des rôles, visions, stratégies et moyens des élu·e·s et des institutions territoriales ;
- de pratiques et de modèles d'affaires de l'ESS documentés, favorables à l'inclusion ;
- de recommandations concrètes et hiérarchisées par acteur, directement exploitables pour la stratégie d'influence.

B. Appui au développement de la stratégie d'influence

Objectifs de l'appui : contribution à la stratégie d'influence du projet

La stratégie d'influence du projet est pilotée par Oxfam ; elle englobe le plaidoyer et le travail de campagne. Le/la prestat aire y contribue en traduisant les résultats de la recherche en priorités d'influence, en concertation avec les acteurs locaux. Plu s précisément, l'appui vise à :

1. cartographier les acteurs, les rapports de pouvoir et les fenêtres d'opportunité ;

2. faciliter les réunions de consultation avec les acteurs clés autour des priorités d'influence du consortium, en coordination avec les partenaires du projet ;
3. appuyer l'équipe d'Oxfam dans le développement de la stratégie d'influence ;
4. proposer un plan d'action et un cadre de suivi de l'influence alignés sur les indicateurs du projet TILILA.

Les résultats serviront également à sensibiliser la société civile et les décideur·e·s politiques, notamment lors de l'atelier régional de restitution.

Processus et livrables attendus

L'appui se déroulera en quatre étapes, articulées avec les activités de concertation et de restitution prévues par le projet :

1. **Analyse du pouvoir et cartographie des acteurs**, à partir des résultats préliminaires de la recherche ;
2. **Trois (3) réunions de consultation** avec les acteurs locaux, y compris les élu·e·s et les institutions territoriales, pour valider les constats, prioriser les changements souhaités et co-construire les priorités d'influence ;
3. **Un (1) atelier régional de restitution** des résultats de l'étude auprès de la société civile, des décideur·e·s et des institutions ;
4. **Appui à la formalisation de la stratégie** : priorités, plan d'action et cadre de suivi de l'influence, ainsi que les notes de cadrage des quatre tables rondes thématiques prévues par le projet.

IV. Portée et méthodologie de la mission

4.1 Portée de la mission

- **Zone géographique :** provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, sur la base d'un échantillon justifié de communes couvrant différents milieux (centres urbains, rural de plaine et de montagne) et différents niveaux d'exposition au séisme ;
- **Groupes ciblés :** femmes, jeunes de 15 à 35 ans, personnes en situation de handicap, personnes migrantes et personnes affectées par le séisme ;
- **Champ thématique :** accès au travail décent, politiques et programmes publics, rôle des collectivités territoriales, pratiques de l'ESS ;
- **Acteurs :** élu·e·s et institutions territoriales, institutions publiques, acteurs de l'ESS, société civile, secteur privé et communautés ;
- **Durée :** environ douze semaines, selon le calendrier indicatif présenté à la section VI.

4.2 Approche méthodologique

L'étude adopte une approche mixte, séquentielle et participative, fondée sur les droits. Le/la prestataire détaillera le cadre analytique dans sa note méthodologique et dans le rapport de démarrage, en mobilisant au minimum :

- un cadre intersectionnel, pour analyser comment le sexe, l'âge, le handicap, la langue, le statut migratoire, le milieu de résidence et l'exposition au séisme se combinent ;
- les quatre piliers du travail décent de l'OIT : emploi, droits au travail, protection sociale et dialogue social ;
- une approche fondée sur les droits, qui considère les personnes concernées comme titulaires de droits et les institutions comme détentrices d'obligations ;
- une analyse du pouvoir pour le volet B : acteurs, intérêts, positions, espaces de décision formels et informels. Pour les acteurs territoriaux, elle prendra la forme d'une analyse d'économie politique : intérêts, pouvoir de décision, alliances et blocages.

Intégration du genre

Le niveau visé est celui de l'**intégration transformatrice** au sens de la directive d'Oxfam sur l'intégration du genre dans la planification de la recherche. La simple désagrégation des données par sexe ne suffit pas. L'analyse examinera :

- les normes sociales et les stéréotypes qui assignent les femmes à certains rôles et métiers ;
- la répartition du travail domestique et de soin non rémunéré et son effet sur le temps disponible ;
- le contrôle des ressources : revenus, terre, crédit, outils numériques ;
- l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans l'ESS et les institutions ;
- les risques de violence et de harcèlement liés au travail.

Sur le plan méthodologique, cela implique des équipes d'enquête paritaires, des groupes de discussion non mixtes, des horaires et des lieux adaptés aux contraintes des femmes, et une attention aux voix des femmes rurales, âgées ou en situation de handicap.

4.3 Méthodes de collecte et d'analyse des données

La méthodologie combinera une revue documentaire, une collecte quantitative et qualitative, l'analyse des politiques et programmes et des évaluations de cas d'organisations de l'ESS. Les méthodes et volumes ci-dessous sont indicatifs ; le/la prestataire justifiera ses propres choix d'échantillonnage dans son offre, de manière réaliste au regard du budget et du calendrier.

Méthode	Cible et objet
Revue documentaire et analyse des politiques	Politiques, programmes et études existantes ; base pour la question de recherche 3
Analyse des documents de planification et budgétaires	Programme de développement régional, programmes de développement provinciaux, plans d'action communaux, programme de reconstruction et budgets associés ; base pour la question de recherche 4
Volet quantitatif ciblé (enquête en face à face et/ou en ligne)	Femmes, jeunes de 15 à 35 ans, personnes en situation de handicap, personnes migrantes et personnes affectées par le séisme, dans les deux provinces. Échantillon restreint, dimensionné de façon réaliste au regard du budget et complété par les données secondaires (HCP, baseline du projet). Le recours à une enquête en ligne est optionnel et ne doit pas exclure les zones à faible connectivité (relais par les associations locales ou saisie assistée).
Récits de vie	Trajectoires de personnes cumulant plusieurs facteurs d'exclusion. Avec le consentement spécifique des personnes concernées, certains récits pourront être valorisés dans la communication autour des résultats de la recherche.
Entretiens semi-directifs	Dont une part significative auprès d'élu·e·s et de responsables des conseils de la région, des provinces et des communes ; employeurs, OSC, syndicats, diaspora et activistes
Groupes de discussion	Groupes non mixtes par sexe et tranche d'âge, répartis entre les deux provinces
Évaluation de cas d'organisations de l'ESS	Sélection selon des critères explicites (secteur, statut, ancrage territorial, public bénéficiaire) ; analyse des modèles économiques et de gouvernance
Cartographie des acteurs et analyse du pouvoir	Appui au développement de la stratégie d'influence (volet B)
Réunions de consultation sur les priorités d'influence	Trois réunions : validation des constats, priorisation des changements, co-construction de la stratégie d'influence avec les acteurs locaux, y compris les élu·e·s et les institutions territoriales

Exigences méthodologiques

- **Échantillonnage :** stratifié par province, milieu de résidence, sexe et tranche d'âge, avec une représentation suffisante des femmes (au moins 50 %) et des personnes en situation de handicap. Les limites de représentativité seront explicitées.
- **Acteurs territoriaux :** entretiens approfondis avec des élu·e·s et responsables des conseils concernés, couvrant au minimum le Conseil de la région, les deux conseils provinciaux et un échantillon justifié de communes, dans une logique d'analyse d'économie politique.
- **Désagrégation :** données analysées, dans la mesure du possible, selon le sexe, l'âge, le handicap (questions du Washington Group), la langue, le statut migratoire, le milieu de résidence et l'exposition au séisme.
- **Langues :** outils traduits et testés en arabe, darija et Tamazight; enquêteur·rice·s maîtrisant les langues locales.
- **Validation des outils :** questionnaires et guides d'entretien et de groupes de discussion soumis à la validation d'Oxfam avant leur test et le démarrage de la collecte.
- **Collecte numérique :** saisie sur tablette ou smartphone (KoboToolbox, ODK ou équivalent), avec contrôles de qualité quotidiens.
- **Triangulation :** chaque constat important sera recoupé entre au moins deux sources ou méthodes, et chaque recommandation reliée à un constat documenté.
- **Sobriété :** réutiliser les données existantes et limiter la durée des outils, pour éviter la sur-sollicitation des communautés sinistrées.
- **Participation :** trois réunions de consultation pour discuter et valider les constats, prioriser les changements souhaités et co-construire la stratégie d'influence avec les acteurs locaux, y compris les élu·e·s et les institutions territoriales.

Documents à consulter

- Documents du projet TILILA : document unique de projet (DUP), cadre logique, chronogramme ;
- Étude des besoins en compétences et baseline du projet (en cours) ;
- Évaluation rapide des besoins d'Oxfam après le séisme (septembre 2023) ;
- HCP, Profil sociodémographique de la zone sinistrée (octobre 2023), résultats du RGPH 2024 et enquêtes sur le marché du travail ;
- Programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées (2024–2028) ;
- Programme de développement régional Marrakech-Safi (2022–2027), programmes de développement provinciaux d'Al Haouz et de Chichaoua, plans d'action communaux et budgets des collectivités concernées ;
- Lois organiques n° 111-14 relative aux régions, n° 112-14 relative aux préfectures et provinces et n° 113-14 relative aux communes ;
- Stratégie nationale pour l'emploi, Stratégie nationale de formation professionnelle (2021–2030), Stratégie nationale intégrée de la jeunesse (2015–2030) ;
- Loi-cadre n° 97.13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap.

Les documents internes du projet seront partagés avec le/la prestataire retenu·e. La liste des personnes et organisations clés à consulter lui sera communiquée à l'issue de la réunion de cadrage.

4.4 Limites et considérations éthiques

Limites anticipées

Le/la prestataire présentera dans son offre les principales limites de la démarche proposée et les mesures prévues pour les atténuer, notamment :

- l'accessibilité de certains douars de montagne pendant la période hivernale, qui coïncide avec la phase de collecte ;
- la représentativité limitée d'un volet quantitatif restreint ;
- la disponibilité inégale de données désagrégées au niveau communal, en particulier sur le handicap et la migration ;
- la sur-sollicitation des communautés sinistrées depuis 2023 ;
- la disponibilité des élu·e·s et des responsables institutionnels sur une période courte.

Considérations éthiques

La mission s'adresse à des personnes affectées par une catastrophe et en situation de vulnérabilité ; le principe de ne pas nuire prime sur toute autre exigence de collecte. Le/la prestataire respectera la directive d'Oxfam *Undertaking Research with Ethics*, le Code de conduite d'Oxfam et ses politiques de sauvegarde, dont la politique de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels (PSEAH).

- **Consentement libre et éclairé,** recueilli dans la langue de la personne, oralement ou par écrit, avec droit de retrait à tout moment.
- **Récits de vie :** consentement spécifique et distinct pour l'enregistrement et pour toute utilisation des récits (citations, voix, images) dans la communication autour des résultats, selon les modalités convenues avec Oxfam ; anonymisation par défaut.
- **Mineur·e·s de 15 à 17 ans :** consentement du parent ou tuteur et assentiment du ou de la mineur·e ; entretiens en présence d'une personne de confiance ; conformité à la politique de protection de l'enfance d'Oxfam.
- **Approche sensible au traumatisme :** questions adaptées aux personnes affectées par le séisme, possibilité de ne pas répondre, enquêteur·rice·s formé·e·s.
- **Orientation :** circuit d'orientation vers les services d'appui (notamment pour les violences fondées sur le genre, en lien avec la FLDF) défini avant la collecte.
- **Accessibilité :** lieux accessibles, supports adaptés et, si besoin, accompagnement pour les personnes en situation de handicap.
- **Compensation :** aucune rémunération de la participation ; remboursement des frais de déplacement des participant·e·s le cas échéant.
- **Indépendance :** déclaration de tout conflit d'intérêts, indépendance des constats et neutralité politique.
- **Mécanisme de plainte :** information des participant·e·s sur les mécanismes de plainte du projet.

Protection des données

- Respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.
- Collecte limitée aux données strictement nécessaires ; identifiants séparés des réponses ; anonymisation avant tout partage.
- Stockage chiffré, accès restreint à l'équipe désignée ; enregistrements audio détruits après transcription validée.
- Plan de gestion des données soumis dans le rapport de démarrage, précisant les modalités de collecte, de stockage, de transfert à Oxfam et de destruction.

V. Livrables attendus

La mission comprend une réunion de cadrage et sept livrables, dont les versions finales sont attendues au plus tard le 26 février 2027. Chaque livrable est soumis à la validation écrite d'Oxfam avant de passer à l'étape suivante.

N°	Livrable	Descriptif du livrable	Format indicatif	Échéance indicative
–	Réunion de cadrage avec l'équipe d'Oxfam	Présentation de la note méthodologique soumise dans l'offre ; partage par Oxfam des documents du projet, de ses indicateurs et de la liste des personnes clés à consulter ; ajustement de l'approche et du calendrier	Réunion en présentiel	1 ere Semaine du 7 déc. 2026

N°	Livrable	Descriptif du livrable	Format indicatif	Échéance indicative
1	Rapport de démarrage	Compréhension du mandat, cadre analytique, matrice d'étude (questions, indicateurs, sources, méthodes), sélection des communes, échantillonnage, protocole éthique, plan de gestion des données, calendrier détaillé et déroulé des activités de concertation et de restitution	Rapport (Word)	14 déc. 2026
2	Outils de collecte	Questionnaires, guides d'entretien et guides de groupes de discussion, traduits et testés, soumis à la validation d'Oxfam avant le démarrage de la collecte ; rapport de test	Outils (Word, formulaires numériques)	Soumission : 18 déc. 2026 ; version validée : 24 déc. 2026
3	Note de résultats préliminaires	Principaux constats par question de recherche et support de discussion pour la première réunion de consultation	Note et présentation PowerPoint	29 janv. 2027
4	Activités de concertation et de restitution	Préparation, animation et compte rendu de trois (3) réunions de consultation sur les priorités d'influence et d'un (1) atelier régional de restitution, en coordination avec Oxfam et les partenaires du projet	Comptes rendus et supports de présentation	Réunions : 1er–12 févr. 2027 ; atelier : semaine du 22 févr. 2027
5	Rapport de recherche	(a) Version longue : données, méthodologie et limites, résultats par question de recherche, revue des politiques et programmes, chapitre dédié à l'analyse institutionnelle et aux visions des acteurs territoriaux (élu·e·s et conseils de la région, des provinces et des communes ciblées), recommandations hiérarchisées par acteur ; six évaluations de cas d'organisations de l'ESS en annexe ; (b) Version résumée de la recherche ; (c) Présentation PowerPoint des résultats ; (d) Bases de données anonymisées, dictionnaire des variables et scripts d'analyse.	Rapport (Word) ; résumé de 10 pages maximum ; PPT ; fichiers de données	Provisoire : 12 févr. 2027 ; final : 26 févr. 2027
6	Contribution à la stratégie et au plan d'influence 2027–2028	Analyse du pouvoir et cartographie des acteurs ; fiches par acteur clé (compétences, position, moyens, arguments et entrée recommandée) ; priorités de la stratégie ; plan d'action ; cadre de suivi de l'influence aligné sur les indicateurs du projet ; note de politique	Document (Word) ; note de politique de 4 à 6 pages	Provisoire : 17 févr. 2027 ; final : 26 févr. 2027

N°	Livrable	Descriptif du livrable	Format indicatif	Échéance indicative
7	Notes de cadrage des tables rondes	Une note de cadrage pour chacune des quatre tables rondes thématiques prévues par le projet : objectifs, questions clés, constats et recommandations à mettre en discussion, participant·e·s visé·e·s	4 notes de 2 à 3 pages	26 févr. 2027

Tous les livrables sont remis en formats modifiables (Word, Excel, PowerPoint ; données en .xlsx ou .csv et format natif du logiciel d'analyse), en français, selon le guide de style d'Oxfam. Les supports de restitution prévoient les adaptations linguistiques et d'accessibilité pertinentes. La mise en page graphique finale est assurée par Oxfam.

VI. Calendrier indicatif

Le calendrier ci-dessous est indicatif ; il sera ajusté lors de la réunion de cadrage et précisé dans le rapport de démarrage.

Étape	Période ou date indicative
Date limite de soumission des offres	10 Décembre 2026
Évaluation des offres et contractualisation	10 Décembre – 15 décembre 2026
Réunion de cadrage	Semaine du 20 Décembre

VII. Profil et qualifications de l'équipe de consultant·e·s

La mission s'adresse à un cabinet, un institut de recherche ou une équipe de consultant·e·s réunissant des compétences complémentaires ; une même personne peut couvrir plusieurs profils si son expérience le justifie.

Profil	Qualifications et expérience minimales
Chef·fe d'équipe	Master ou doctorat en économie, sociologie, développement ou discipline proche ; au moins 10 ans d'expérience en recherche socio-économique et en méthodes mixtes ; direction d'au moins 3 études comparables au Maroc ou dans la région MENA ; excellente rédaction en français
Expert·e genre et inclusion	Au moins 5 ans d'expérience en analyse de genre et en approches intersectionnelles ; expérience avec les personnes en situation de handicap appréciée
Expert·e plaidoyer et politiques publiques	Au moins 10 ans d'expérience en analyse des politiques publiques, en analyse du pouvoir et en élaboration de stratégies d'influence ; connaissance des politiques d'emploi et d'ESS au Maroc, de la gouvernance territoriale et de l'analyse des budgets publics locaux. Une expérience dans l'élaboration des plans de développement locaux et régionaux de la zone ciblée serait un atout.

VIII. Gestion de la mission et assurance qualité

Oxfam au Maroc pilote la mission par une référent·e unique ; un comité de lecture restreint valide chaque livrable.
Des réunions de suivi de l'état d'avancement de la mission seront organisées selon un calendrier convenu lors de la réunion de cadrage.

Tililà

IX. Contenu de l'offre, évaluation et soumission

Les offres seront notées sur 100 points, dont 70 pour l'offre technique et 30 pour l'offre financière ; seules les offres techniques obtenant au moins 49 points sur 70 seront retenues pour l'analyse financière.

9.1 Contenu du dossier

1. **Offre technique (note méthodologique) :** compréhension du mandat et du contexte ; approche et méthodologie, y compris l'échantillonnage, la sélection des communes et une proposition de liste d'acteurs à consulter ; approche genre, inclusion, éthique et protection ; démarche proposée pour l'analyse des acteurs territoriaux et pour l'appui à la stratégie d'influence ; plan de travail et calendrier ; composition de l'équipe et répartition des jours ; analyse des risques et des limites.
2. CV des membres clés de l'équipe et références de missions comparables, avec au moins un exemple de rapport produit.
3. Déclaration d'absence de conflit d'intérêts signée.
4. **Offre financière** détaillée TTC (honoraires par expert·e et nombre de jours, frais de terrain et de logistique), distinguant le volet recherche et le volet appui à la stratégie d'influence, dans la limite du budget global indiqué dans la fiche synthétique.
5. Pièces administratives applicables (statuts ou registre de commerce, identifiant fiscal, attestation de régularité fiscale, ou équivalent pour un·e consultant·e individuel·le).

9.2 Grille d'évaluation

Critère	Points
Compréhension du mandat et du contexte	10
Qualité et faisabilité de la méthodologie de recherche, y compris l'échantillonnage	20
Pertinence de la démarche d'appui à la stratégie d'influence	10
Approche genre, inclusion, éthique et protection	10
Expérience et composition de l'équipe	15
Réalisme du plan de travail et du calendrier	5
Sous-total offre technique	**70**
Offre financière (note = 30 × offre la moins-disante ÷ offre évaluée)	30
Total	**100**

9.3 Modalités de soumission

- **Date limite :** 10 Décembre 2026, à 23 h 59 (heure du Maroc).
- **Envoi :** par courriel à Procurement.Maroc@Oxfam.org avec pour objet « TdR TILILA : Étude socio-économique : [nom du/de la candidat·e] ».
- **Format :** offres technique et financière dans deux fichiers PDF distincts.
- **Questions de clarification :** à adresser par écrit à la même adresse ; les réponses seront partagées avec l'ensemble des candidat·e·s.
- Oxfam se réserve le droit de ne pas donner suite à l'appel d'offres. Oxfam encourage les candidatures de femmes, de personnes en situation de handicap et d'équipes ancrées dans la région.

9.4 Échéancier de paiement indicatif

- 30 % à la validation du rapport de démarrage ;

- 30 % à la validation de la note de résultats préliminaires ;
- 40 % à la validation de l'ensemble des livrables finaux

Tililä

Report Aprile 2026

Tililä

Report Aprile 2026

Cette publication/vidéo a été réalisée avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) à travers l'Agence italienne pour la Coopération au Développement (AICS). Son contenu relève de la seule responsabilité de Oxfam et ne reflète pas nécessairement le point de vue du MAECI ni celui de l'AICS